

BOLON

LA POSE

DU SOL BOLON



artépi

SOLS & MURS
ÉCOLOGIQUES

BOLON

DÉVELOPPEMENT DURABLE DEPUIS 75 ANS, UN ENGAGEMENT À 100%

-  Fabrication 100% Suédoise
-  100% des collections contiennent des matériaux recyclés
 - 65% dans les rouleaux
 - 72% dans les dalles
 - 69% dans les rouleaux et dalles avec option acoustique
-  100% de PVC biosourcé issu de l'industrie de pâte à papier
100% de craie recyclée issue de dalles de marbre
-  100% Énergie Renouvelable utilisée au cours du processus de production.
-  100% de la production à un impact climatique neutre.
-  100% du sol est sans phtalates
-  100% du sol est exempt de métaux lourds
 - 100% des collections répondent aux exigences les plus strictes en matière d'émissions de COV
-  100% de l'eau de refroidissement utilisée lors la production est en circuit fermé
Consommation d'eau = 0.

Émission COV : A+, M1

Floorscore : SCS-FS-02007 et SCS-FS-02240

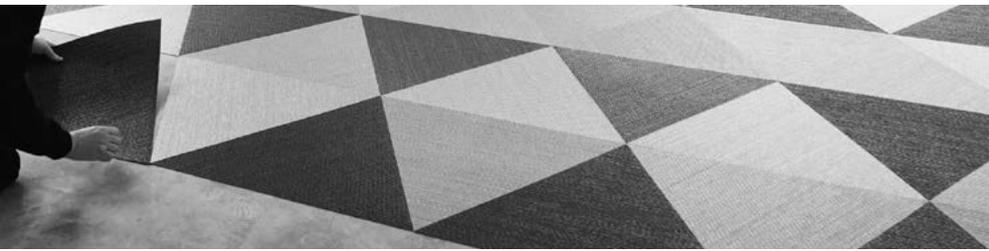
EPD et FDES : Disponible sur demande

**NAAF : Approuvé par l'association
Norvégienne pour l'Asthme
et les Allergies**



EPD®





Édition Mai 2024

SOMMAIRE

1. EXTRAIT DE LA NF DTU 53.12	page 4
2. TRAVAUX PREPARATOIRES ET RECONNAISSANCES DES SUPPORTS	page 5
2.1. Conditions de température	page 5
2.2 Etat du chantier	page 5
2.3 Stockage des matériaux	page 5
2.4 Plancher Chauffant	page 5
2.5 Stockage des matériaux	page 5
2.6 Conformité des supports	page 6
2.7 Reconnaissance des supports	page 8
2.8 Travaux après pose du revêtement de sol	page 8
3. PRESCRIPTIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION	page 10
3.1.Recommandation pour la mise en œuvre du revêtement de sol BOLON en rouleau	page 10
3.2 Recommandation pour la mise en œuvre des dalles 50 cm x 50 cm	page 20
3.3. Découpes BOLON Studio™	page 22
3.4. Préconisation de fixateurs	page 28
3.4. Nettoyage	page 29

1. EXTRAIT DE LA NF DTU 53.12

Le présent document propose des clauses types de spécifications de mise en œuvre pour les travaux d'exécution de la préparation des supports et des travaux d'enduit de sol destinés à être recouvert par un revêtement de sol souple, en construction neuve et en rénovation, visé par les autres parties du NF DTU 53.12.

Les spécifications du présent document sont complémentaires et indissociables de celles visées par les autres parties du présent NF DTU 53.12 et forment ensemble les pièces d'un seul marché de travaux.

Il vise aussi la reconnaissance et la préparation des supports ainsi que la mise en œuvre de l'enduit de sol sur les différents supports admissibles tant pour les travaux neufs que pour les travaux de rénovation.

Le présent document couvre les travaux à l'intérieur des bâtiments d'habitation, des bâtiments civils ou administratifs publics et privés, des gares et des aéroports, des bâtiments commerciaux, d'hôtellerie vacances, des établissements d'enseignement, des bâtiments hospitaliers et assimilés, des maisons médicales et cabinets spécialisés de médecine privée, des maisons d'accueil pour personnes âgées et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, des bâtiments d'activités sportives (hors aire de jeu), et des bâtiments analogues à l'une de ces dix catégories.

Il est rappelé que la NF DTU 53.12 rend obligatoire l'exécution d'une reconnaissance du support avant tout démarrage de chantier.

Le présent document ne vise pas :

Le présent document ne vise pas :

- La pose libre ou la pose tendue,
- Les travaux de rattrapage du support dans le cas où celui-ci ne répond pas aux critères des supports admissibles,
- Les locaux où prédominent des sollicitations autres que celles résultant du trafic pédestre et des activités humaines usuelles, notamment les sols sportifs,
- Les poses sur supports dont le taux d'humidité résiduelle est supérieur aux valeurs maximales indiquées dans le présent document et dont le planning ne permet pas un temps de séchage

du support complémentaire pour atteindre les taux admis ;

- Les poses sur supports à base de liants hydrauliques dont la cohésion de surface est inférieure à 0,5 MPa ;

- Les poses sur supports présentant des fissures de largeur supérieure à 0,8 mm ;

Les poses sur supports présentant des fissures avec désaffleure ;

- Les poses réalisées sur dallage mis en œuvre sur terrain inondable ;

- Les poses sur support ou matériaux contenant de l'amiante ;

- La mise en œuvre dans les locaux soumis à sollicitations fortes et locaux à sollicitations fortes et subissant des chocs ;

- La mise en œuvre sur un support à risques vis-à-vis des remontées d'humidité sans la mise en œuvre d'une solution contre les remontées d'humidité ;

- Les poses réalisées dans des locaux comportant des siphons de sol, des caniveaux ou des receveurs extra plats ;

- Les poses sur planchers sur lambourdes ou solivage sur vide sanitaire ou dallage ;

- Les poses sur planchers au-dessus de vide sanitaire avec stagnation d'eau, non ventilés ou sur terrain non débarrassé de toute terre végétale ;

- La pose sur planchers réversibles (chauffants et rafraîchissants) ;

- La pose sur un ancien revêtement lui-même mis en œuvre sur un ancien revêtement ;

- La pose sur un ancien plancher rayonnant électrique ;

- La pose sur un ancien revêtement autre que ceux décrits à l'article 7 ;

- La pose sur ancien carrelage collé directement sur système acoustique.

2. TRAVAUX PREPARATOIRES ET RECONNAISSANCES DES SUPPORTS

Les travaux préparatoires sont ceux décrits à l'article 9 du NF DTU 53.12 P1-1-1.

Dans le cas où l'ouvrage, clos et couvert, ne permet pas l'évacuation naturelle de l'humidité, l'entreprise informe par écrit le maître de l'ouvrage qu'un système de ventilation, déshumidification, chauffage est nécessaire avant, pendant et après réalisation des travaux et jusqu'à la réception de l'ouvrage, et ce malgré le respect des dispositions du NF DTU 53.12 P1-1-1 au 8.2 avant et pendant la mise en œuvre.

Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.

2.1. Conditions de température et d'hygrométrie

Les conditions de température et d'hygrométrie nécessaires pour la mise en œuvre de revêtements de sol PVC sont les suivantes :

Température du support (Ts)	$10^{\circ}\text{C} \leq T_s \leq 30^{\circ}\text{C}$
Température ambiante (T)	$12^{\circ}\text{C} \leq T \leq 30^{\circ}\text{C}$
Humidité relative ambiante (HR)	$\text{HR} \leq 65\%$

L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée). La température du support doit être supérieure de 3°C au point de rosée.

2.2 Etat du chantier

La mise en œuvre du revêtement est commencée au plus tôt 48 h après la fin de la mise en œuvre de l'enduit de sol.

Les travaux de gros œuvre, les enduits et raccords sont secs. Les travaux d'apprêt ou de peinture, incluant les finitions, sont terminés sur les plafonds, les huisseries et les murs.

Les appareils sanitaires (WC, baignoire, receveur de douche, etc.) ont été mis en place, excepté sur support bois et sulfate de calcium.

NOTE Dans le cas d'un support bois ou panneaux à base de bois ou sulfate de calcium, le revêtement doit être mis en œuvre avant les appareils sanitaires de manière à assurer une protection maximale contre la pénétration d'eau.

L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage a été vérifiée, la mise en eau est effectuée.

Les portes laissent le jeu nécessaire pour la pose de l'enduit de sol éventuel et du revêtement de sol.

Les plinthes en bois ont été posées, traînées, et la couche d'impression appliquée.

Les socles et massifs, prévues par le maître d'ouvrage ou son représentant, pour les canalisations traversantes ou les appareils sanitaires posés au sol, doivent être terminés.

Les vides entre les supports horizontaux et verticaux ont été traités ainsi que toute ouverture pouvant laisser l'enduit de sol s'écouler dans un étage inférieur.

Dans le cas où l'une des dispositions précédentes n'est pas remplie, l'entreprise avertit le maître d'ouvrage qui prendra les dispositions nécessaires.

2.3 Stockage des matériaux

Les matériaux destinés à la réalisation des revêtements de sol PVC collés doivent être entreposés durant les 48 h précédant la pose dans des locaux clos, aérés et sécurisés, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante supérieure ou égale à 10 °C ou aux températures minimales fixées par les fabricants et sur support sec.

2.4 Plancher Chauffant

L'entreprise doit s'assurer auprès du maître d'ouvrage ou son représentant que le plancher chauffant a été arrêté au minimum 48 h avant la mise en œuvre du revêtement. Un rapport de mise en chauffe doit être transmis à l'entreprise.

2.5 Stockage des matériaux

Les matériaux destinés à la réalisation de la préparation des supports doivent être entreposés dans des locaux clos, aérés et sécurisés, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante supérieure ou égale à 12 °C ou aux températures minimales fixées par les fabricants et sur support sec.

2.6 Conformité des supports

La reconnaissance des supports consiste en un examen des sols et des lieux, dans et sur lesquels l'entreprise aura à travailler, pour lui permettre de déterminer si les travaux peuvent être entrepris correctement, en respectant les choix relatifs au revêtement et à sa technique de pose. Elle vise à déterminer l'état de surface du support et son hygrométrie, en vue de définir les travaux de préparation nécessaires à la pose des revêtements de sol collés ou tendus.

Pour les travaux neufs, le relevé des contrôles effectués doit être réalisé contradictoirement en présence du maître d'ouvrage et/ou de son représentant, et être inscrit sur un « Rapport » qui doit leur être transmis, Annexe A.

Dès réception du rapport contradictoire de la reconnaissance des supports, réalisé par l'entreprise titulaire du lot revêtements de sol, les destinataires du rapport contradictoire des supports ont 10 jours calendaires pour transmettre si nécessaire au titulaire du lot revêtements de sol, les observations et les nouvelles dispositions techniques qui s'imposent.

En cas de nouvelles dispositions techniques, l'entreprise titulaire du lot revêtements de sol a 10 jours calendaires pour établir un devis complémentaire des travaux permettant de satisfaire les nouvelles exigences.

Dans le cas où les critères de conservation du support ne sont pas satisfaisants :

- soit les travaux de remise en état du support sont prévus par les DPM, notamment la dépose de l'ancien revêtement s'il ne peut être conservé et la remise en état du support sous-jacent ;
- soit les travaux de remise en état du support ne sont pas prévus par les DPM, dans ce cas l'entreprise fait état des défauts du support au maître d'ouvrage ou son représentant pour qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires à la remise en état du support, notamment la dépose de l'ancien revêtement s'il ne peut être conservé et la remise en état du support sous-jacent.

2.6.1 Reconnaissance des supports à base de liants hydrauliques

2.6.1.1 Humidité

La mesure du taux d'humidité des supports est réalisée par le titulaire du lot revêtement de sol selon la méthode « bombe au carbure » décrite dans l'Annexe B.

Pour permettre la mise en œuvre d'un enduit de sol et la pose d'un revêtement de sol, le support à base de liants hydrauliques ne doit pas présenter une siccité supérieure à 4 % en poids. Le prélèvement doit être effectué sur une profondeur de 4 cm minimum.

Si le résultat obtenu est supérieur au niveau indiqué ci-dessus et si le planning ne permet pas un temps de séchage du support complémentaire pour atteindre les taux admis, alors la mise en œuvre de l'enduit de sol n'est plus visée par le présent document.

Dans le cas d'un plancher chauffant, la mesure doit être effectuée après la mise en chauffe et 48 h après la coupure du chauffage, se reporter aux dispositions du 8.1.4.

Des mesures d'humidité au moyen d'appareil électronique de mesure par impédance peuvent être réalisées pour la recherche des emplacements les plus défavorables avant la réalisation des tests à la bombe à carbure. Pour les planchers chauffants, cette recherche s'effectue en périphérie des locaux et dans les zones sans tuyau. Cette méthode ne doit pas être utilisée dans le cas de support armé de fibres métalliques.

NOTE Compte tenu de la facilité d'utilisation de ces appareils de mesures électroniques par impédance, la réalisation d'un nombre important de mesures dans un local permet de trouver les emplacements les plus défavorables.

Les mesures d'humidité réalisées à l'aide d'appareils électroniques par impédance permettent de reporter le test à la bombe à carbure tant que la valeur relevée est supérieure à 5 % pour les supports à base de liants hydrauliques et supérieure à 0,8 % pour les supports à base de sulfate de calcium.

2.6.1.2 Microfissures et Fissures

Microfissures :

Elles peuvent être révélées par mouillage de la surface.

Elles ont une largeur inférieure ou égale à 0,3 mm et ne nécessitent pas de traitement particulier.

Fissures :

La mise en œuvre de l'enduit de sol et du revêtement de sol n'est possible que s'il n'existe pas de fissures ayant une largeur supérieure à 0,3 mm.

Si l'entreprise constate des fissures d'une largeur supérieure à 0,3 mm ou présentant des désaffleures ou pianotages, elle avertit le maître d'ouvrage afin qu'il commande les travaux nécessaires au traitement de ces fissures. Pour le traitement des fissures comprises entre 0,3 et 0,8 mm se reporter aux dispositions du 9.1.1.2.

2.6.1.3 : Cohésion de surface

Méthode	Résultats
La cohésion de surface est appréciée au test de la rayure. (À l'aide d'une pièce ou d'un tournevis) par l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol	En cas de doute sur la cohésion de surface (support friable à la rayure), un essai d'adhérence est réalisé selon l'annexe A du NF DTU 26.2 P1-2/A1 : 2015 La valeur obtenue doit être supérieure ou égale à 0,5 MPa

Dans le cas d'un résultat de cohésion de surface inférieur à 0,5 MPa, la mise en œuvre d'un enduit de sol et la pose d'un revêtement de sol collé ou tendu n'est pas possible. Dans ce cas l'entreprise avertit le maître d'ouvrage afin qu'il commande les travaux nécessaires au traitement du support.

2.6.1.4 Porosité

Elle est déterminée en réalisant le « test à la goutte d'eau » qui consiste à déposer une goutte d'eau en surface du support et à mesurer le temps au bout duquel la goutte d'eau a disparu.

Le résultat du contrôle de la porosité va déterminer le (ou les) choix techniques lors de la préparation du support.

Tableau 4 - Porosité du support

Critères de porosité des supports hydrauliques	
Très poreux	Si la goutte d'eau est absorbée en moins de 1 minute.
Normalement poreux	Si la goutte d'eau est absorbée entre 1 et 5 minutes.
Fermé	Si la goutte d'eau est absorbée après 5 minutes

NOTE : La connaissance de la porosité est essentielle pour déterminer la nature du primaire à utiliser avant la mise en œuvre d'un enduit de préparation de sol.

2.6.1.5 Planéité

À défaut d'autres précisions dans les DPM (Documents Particuliers du Marché) :

— le nombre de points de contrôle est au minimum de cinq points par 100 m² ;

— la planéité d'un support est mesurée au moyen d'une règle de 2 m et d'un réglet de 20 cm posés à leurs extrémités sur deux cales, sur une distance de 2 m. A chaque point la règle ou le réglet sont pivotés en tous sens à 360 degrés.

NOTE 1 - La mesure de la planéité générale (règle de 2 m) peut être réalisée au moyen d'un appareil de mesure électronique.

NOTE 2 - L'Annexe C présente les caractéristiques que doivent avoir les appareils électroniques pour mesurer la planéité.

Les tolérances de planéité des supports neufs doivent être conformes à celles indiquées dans les NF DTU les concernant.

Les tolérances de planéité des dallages et plancher béton doivent être inférieures ou égales à 7 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le réglet de 20 cm.

NOTE 3 - Ces tolérances correspondent à une finition lissée au sens des NF DTU 21 et NF DTU 13.3. Les revêtements de sol souples sont considérés au sens de ces NF DTU comme des revêtements « sensibles à la planéité ».

Les tolérances de planéité des chapes ou dalles (non porteuse) doivent être inférieures ou égales à 5 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le réglet de 20 cm.

NOTE 4 - Ces tolérances correspondent à une finition « fin et régulier » au sens du NF DTU 26.2.

Dans le cas où la vérification de la planéité ne correspond pas aux tolérances inscrites dans les NF DTU correspondants, l'entreprise doit notifier ses constatations au maître d'ouvrage ou son représentant.

NOTE 5 Il n'appartient pas au titulaire du lot revêtement de sol de rectifier la planéité ni l'horizontalité du support avec un enduit de préparation de sol.

La mise en œuvre de l'enduit de sol ne peut s'effectuer que lorsque le support mis à la disposition du titulaire du lot revêtement de sol a la planéité requise.

2.7 Reconnaissance des supports en bois ou panneaux à base de bois

Lors de la reconnaissance, pas de déformation visible du support sous une masse d'environ 75 kg.

a) Pour une pose collée directe du revêtement de sol, le support bois :

- ne doit présenter aucun désaffleure ;
- doit présenter des tolérances de planéité inférieures ou égales à 2 mm sous la règle de 2 m.

b) Pour une pose collée du revêtement de sol avec une mise en œuvre d'enduit de sol, le support bois :

- doit être de classe 2 ;
- ne doit présenter aucun désaffleure ;
- doit présenter des tolérances de planéité inférieures ou égales à 5 mm sous la règle de 2 m.

2.8 Travaux après pose du revêtement de sol

Les travaux de revêtements de sol étant terminés, l'entrepreneur exécute le seul nettoyage des salissures occasionnées par sa seule intervention et n'est responsable que de l'enlèvement de ses propres protections.

Les corps d'état concernés procèdent ensuite à la pose des appareillages et accessoires.

Annexe A
(normative)

Rapport contradictoire de la reconnaissance des supports neufs

Entreprise Date
Nom, référence et adresse du chantier
Localisation des contrôles (voir plan(s) à joindre)

Clos et couvert oui non **Température ambiante** °C
Propreté des sols oui non **Cloisons** oui non
Dispositif de ventilation en phase chantier oui non

Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définis dans le NF DTU 53.12 P1-1-1 Reconnaissance des supports.

1) Nature du support :

Support à risque de remontée d'humidité : OUI NON

Si oui, solution prévue:

2) Elimination du produit de cure ou pellicule de surface : C NC

3) Planéité : Nombre de contrôles (minimum cinq)

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

4) Relevé des fissures (sur plan) : situation, diagnostics, largeurs

Décisions

5) Cohésion de surface :

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

6) Porosité :

Résultat : Support normalement poreux Support très poreux Support fermé

7) Taux d'humidité du support : Type d'appareil : Bombe au carbure - Taux visé : 4% ou 0,5 %

Nombres de contrôles à effectuer : minimum 1 pour les premiers 100 m2 et 1 par multiple de 500 m2 supplémentaire.

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

Taux : n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5

8) Déformation support bois: Pas de déformation visible sous une masse d'environ 75 kg C NC

Les contrôles ont été faits le par M. ou Mme de l'entreprise

Les contrôles, constats et décisions ont été réalisés contradictoirement le en présence :

Le maître d'ouvrage et son représentant.....Monsieur Signature

L'architecte et/ou le maître d'œuvre Monsieur Signature

Le pilote de chantier Monsieur Signature

Le titulaire du lot support Monsieur Signature

A communiquer à la maîtrise d'ouvrage et son représentant.

Légende : C = Conforme NC = Non conforme

3. PRESCRIPTIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

3.1.Recommandation pour la mise en œuvre du revêtement de sol BOLON en rouleau

Le matériau

Le matériau est un revêtement de sol tissé en vinyle renforcé au dos avec de la fibre de verre. BOLON étant un matériau tissé, sa structure naturellement irrégulière peut présenter des nuances. Il n'est pas approuvé pour des pièces humides comme les spas.

Choix des couleurs

Le choix des couleurs et des motifs influe sur l'entretien des sols. Pour les locaux à trafic intense, les entrées, les escaliers, les espaces de bureaux, circulation, restaurants, magasins,... Préférez un coloris chiné plutôt qu'un coloris uni, très clair ou très foncé.

Quel que soit le revêtement de sol choisi, il est important d'installer à l'entrée de la pièce un tapis de propreté absorbant et aux dimensions adéquates, afin de réduire les coûts d'entretien et de prolonger la durée de vie du revêtement.

IMPORTANT

Tout revêtement de sol souple doit être protégé contre les risques d'altération provoqués par les meubles ou objets à pieds pointus ou à bords tranchants.

Les meubles doivent être placés sur des patins en Inox, en Téflon ou en matériau équivalent, dépourvus d'arêtes vives.

Les roulettes de chaises de bureau doivent être de type résistant (polyamide) pour pouvoir rouler plus facilement et éviter toute usure ou dégradation prématurée du revêtement (roues de type H conformément à la norme ISO 4918).

Certains matériaux comme le caoutchouc des pieds de siège, des tapis ou des roues de chariot peuvent, après avoir été en contact prolongé avec le revêtement, provoquer une décoloration qui ne peut pas être enlevée.

Exigences

Le support doit être propre, sec et sans fissures. Toutes les taches de peinture, d'huile et autres salissures doivent être éliminées. Veuillez noter que l'asphalte, l'huile, les agents d'imprégnation et les inscriptions au feutre peuvent causer une décoloration.

Nécessairement, l'imperméabilisation doit être mise en place pour éviter qu'une humidité dommageable vienne en contact avec le revêtement de sol. Se référer aux règles nationales et réglementations en vigueur en ce qui concerne l'humidité dans les supports (voir paragraphe 2.1.4.1).

Dans le cas de la présence de tuyauteries situées dans le support, les conduites doivent être fixées de telle sorte que le revêtement de sol ne soit pas exposé en continu à des températures supérieures à 28 °C, sinon une décoloration ainsi que d'autres changements de la matière pourraient se produire. Cela vaut pour les zones de chauffage au sol.

Mise en œuvre générale

Le support ne doit présenter aucune fissure et doit être suffisamment résistant.

Utiliser un enduit de ragréage autolissant pour les supports irréguliers ou pour recouvrir les résidus de colle et de bitume. Lors de l'utilisation d'un ragréage, il est important d'obtenir une bonne résistance et une planéité du support sur lequel sera posé le revêtement de sol.

Le support doit être à une température égale ou supérieure à 15 °C et avoir moins de 4% d'humidité conformément au DTU 53.12 P1.1 « Travaux des revêtements de sol plastiques collés ».

Lors de la pose de lés, utiliser de la matière du même bain.

Dans le cadre d'une pose sur des escaliers, un nez de marche est obligatoire.

Stocker les colles et rouleaux déroulés 24 heures avant la pose dans une pièce chauffée, c'est-à-dire à une température d'au moins 18 °C. Ne pas commencer la pose si la température du support est inférieure à 15 °C. Les lés doivent être posés dans le sens de la longueur de la pièce. Éviter les raccords à travers la pièce.

Le revêtement BOLON est livré en largeur de 2 mètres.

Il se pose dans le même sens : ne pas retourner ou inverser les lés, ce qui changerait l'aspect et le coloris. Marquer au feutre l'envers et le sens de pose.

L'installation doit avoir lieu à la température d'au moins 18 °C. L'humidité relative de l'air dans les locaux doit être comprise entre 30 % et 60 %. Des taux d'humidité de l'air très élevés entraînent des temps plus longs de séchage avec un risque de bullage.

Utiliser des colles conçues pour les revêtements de sol vinyle (Voir page 30).

IMPORTANT

Inspectez le revêtement de sol avant de le poser. Ne posez jamais un revêtement de sol ayant des défauts visibles. Vous devez signaler ceux-ci le plus rapidement possible au lieu d'achat. Dans le cas où la réclamation viendrait après la pose et/ou la découpe, nos conditions de garantie ne sont pas applicables.

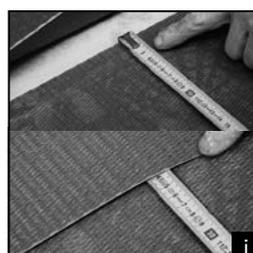
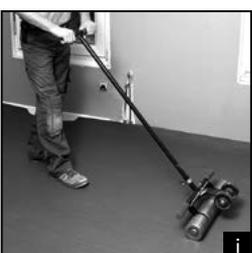
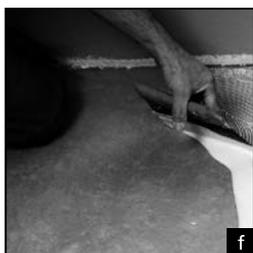
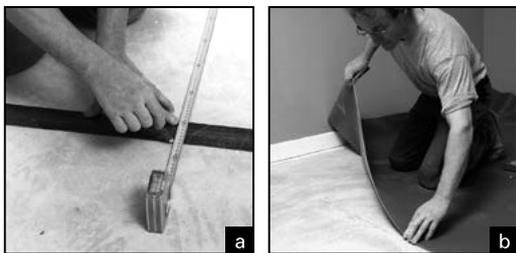


Photo (a) : le BOLON doit être posé de façon rectiligne. Pour vous aider, faire un tracé à 1,96 mètre du mur au Cordex.

Photos (b), (c) et (d) : dérouler le lé le long du trait. Les 4 centimètres en plus remonteront le long de la plinthe.

Photo (e) : faire une large entaille dans la remon-
tée de plinthe, de façon à replier le BOLON sans le déplacer du trait.

Sur un sol parfaitement lisse, appliquer 250 à 350 g/m² de colle acrylique (selon le support). Dans le cas d'une colle polyuréthane, appliquer 270 gr/m² (respecter les instructions du fournisseur de colle).

Photos (f) et (g) : appliquer uniformément la colle en évitant la formation de cordons. Arrêter 30 centimètres avant le tracé (le collage des joints se fera dans un second temps).

LAISSER GOMMER. Lors de l'utilisation d'une colle acrylique, il est important de LAISSER GOMMER la colle. Le non-respect de cette règle entraînerait des cloques.

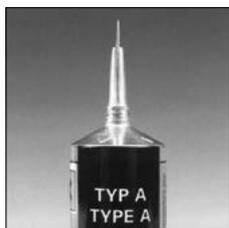
Photos (h) et (i) : rabattre le BOLON sur le sol et maroufler à l'aide d'un rouleau maroufleur de 50 kilos.

Photo (j) : répéter la même opération pour le lé suivant, en ayant tracé préalablement un trait à 1,96 mètre du précédent pour obtenir un recouvrement de 4 centimètres.

Photo (k) : à l'aide d'une règle, effectuer la coupe double (les deux épaisseurs en même temps) à 2 centimètres (au milieu du recouvrement des deux lés).

Photos (l) et (m) : enlever les deux chutes et contrôler la qualité du joint.

3.1.1. Mise en œuvre du revêtement de sol BOLON en lé avec soudure à froid classique



Colle à froid
La structure tissée du sol BOLON rend obligatoire la soudure des joints obtenus après coupe double.

- Tube 44 g : CFM 44
13 ml de joint env.
- Tube 132 g : CFM 132
39 ml de joint env.

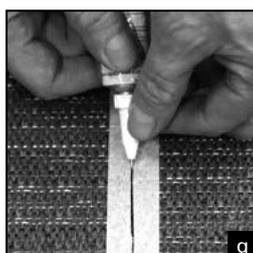


Photo (n) : ouvrir les deux lés et encoller le sol.
Laisser gommer.

Photo (o) : rabattre en joignant bien les deux bords.

Photo (p) : maroufler le joint à l'aide d'un rouleau presseur dans un premier temps. Vous obtenez un joint invisible. Puis maroufler à l'aide d'un rouleau marouffleur de 50 kilos sur la zone collée (photo i).

Photo (q) : Les résidus de colle doivent être évités, car, d'une part, le joint entre les lés sera plus visible et, d'autre part, il peut se créer une accumulation de saletés à cet endroit. La résistance de la soudure ne saurait être assurée si ces préconisations ne sont pas respectées. Pour ces raisons, il est impératif de souder chaque raccord avec de la colle pour soudure à froid pour PVC (Werner Müller type A ou similaire) équipée d'une aiguille afin de pénétrer en profondeur dans le joint dans **les 12 à 24 heures qui suivent la pose**, afin de s'assurer que la colle présente sous le revêtement soit parfaitement sèche.

Avant de procéder à la soudure à froid, il est indiqué de préchauffer les environs du joint au moyen d'un sèche-cheveux à une température maximale de 40 °C. Centrer et coller sur le joint une bande de papier adhésif spécial (référence Tape N° 50000 chez Werner Müller). Pressez-la à l'aide d'un rouleau presseur, de préférence, ou à la main. Au préalable, faire un essai sur un joint ou coller une petite longueur de papier adhésif pour s'assurer de sa compatibilité avec la soudure à froid liquide.

Entailler la bande adhésive au niveau de la coupe double à l'aide d'un disque rotatif tranchant. Secouer le tube de soudure à froid. Presser la buse profondément dans le joint avec une main. La déplacer le long de la coupe et doser avec la seconde main le débit de soudure à froid. Lors de l'application, en cas de surplus de colle, laissez sécher sans toucher ni essuyer ; le surplus disparaîtra tout seul en s'évaporant.

Le joint ainsi traité garantit la durabilité et l'étanchéité du raccord. Il évite en effet l'écartement et le retournement dus aux variations de température et aux lavages intensifs répétés. Un tube de colle vous est fourni gratuitement dans chaque rouleau **à partir de 40 m² achetés.** **Artépy décline toute responsabilité si les joints ne sont pas soudés.**

3.1.2. Mise en œuvre du revêtement de sol BOLON en lé avec soudure BOLON green weld

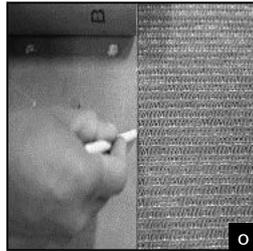


Colle à froid
La structure tissée du sol BOLON rend obligatoire la soudure des joints.

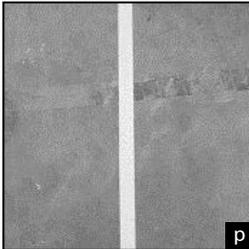
Tube de 100ml : BOLON GREEN WELD : Soudure à froid environnementale
40ml de joint environ



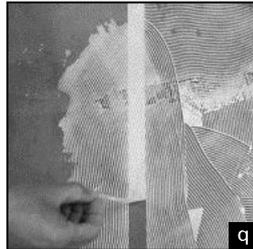
n



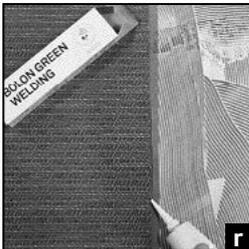
o



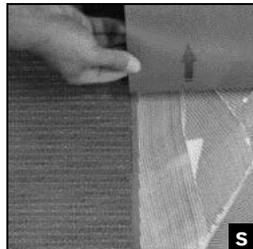
p



q



r



s

Photo (n) : Relever la 1^{ère} bordure de 30cm (celle qui se trouvait au-dessus lors de la double coupe) et la maintenir relevées avec un poids.

Photo (o) : Tirer un trait de crayon au sol le long de la lisière du 2^{ème} lé, puis relever cette seconde bordure de 30cm et la maintenir avec un poids.

Photo (p) : Positionner une bande adhésive de 2cm à cheval sur le trait de crayon.

Photo (q) : Encoller le restant du support y compris sur la bande adhésive, puis retirer la bande

Photo (r) : Rabattre la 2^{ème} bordure, maroufler, puis appliquer soigneusement la soudure BOLON GREEN WELD le long du lé en évitant le contact avec le tissage.

Photo (s) : Rabattre la 1^{ère} bordure soigneusement en serrant le joint, maroufler le joint à l'aide d'un rouleau presseur dans un premier temps. Vous obtenez un joint invisible. Puis maroufler à l'aide d'un rouleau maroufleur de 50 kilos sur l'ensemble de la surface.

En cas de surplus de soudure, enlever celui-ci avec un chiffon propre en tamponnant. NE PAS FROTTER.

Le joint ainsi traité garantit la durabilité et l'étanchéité du raccord. Il évite en effet l'écartement et le retournement dus aux variations de température et aux lavages intenses répétés.

Artépy décline toute responsabilité si les joints ne sont pas soudés.

3.1.3. Mise en circulation des locaux

- 48 heures pour un trafic pédestre.
- 72 heures pour l'aménagement du mobilier.
- 72 heures pour le lavage (voir notice d'entretien).

IMPORTANT: la pose du revêtement de sol doit, autant que possible, être réalisée une fois que tous les autres travaux ont été achevés. Dans le cas contraire, recouvrir le sol d'un plastique ou de plaques de carton.

Après la pose, commencer par un nettoyage à sec à l'aide d'un aspirateur pour retirer les résidus, les saletés et les poussières. Pour finir, laver le sol à l'eau chaude au moyen d'une autolaveuse, en y ajoutant, si nécessaire, une dose de produit de nettoyage neutre.

3.1.4. Recommandations de pose pour les différentes collections BOLON en rouleaux

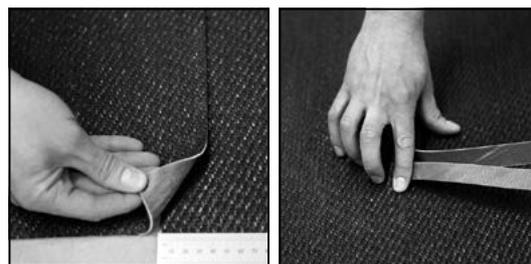
Collections Bkb, Now, Ethnic, Artisan, Silence, Emerge, BOLON by JEAN NOUVEL DESIGN, Elements, BOLON by PATRICIA URQUIOLA.

Superposer les longueurs sur environ 4 centimètres, puis réaliser la double coupe.

La matière doit toujours être soudée.

Selon le type de soudure choisie, réaliser l'application de celle-ci selon les préconisations pages 13 à 14.

NOTA : Le sens de la pose a une grande importance. Le sens de la lumière arrivant sur le revêtement de sol et le sens dans lequel on le regarde influent sur le rendu final du projet. L'effet est très différent si on pose le lé dans le sens de la lumière (sens de la chaîne) ou perpendiculairement à la lumière (sens de la trame).



Bkb/Now/Ethnic



Collection GRAPHIC

Pour les références Etch, String, Mache, Tan et Gradient : superposer les longueurs sur environ 4 centimètres puis réaliser la double coupe.

Précision pour le modèle HERRINGBONE

Les longueurs doivent se chevaucher et seront coupées en coupe double de façon à ce que le motif de chevrons soit répété sur tout le revêtement de sol.

Chaque bande mesure 90 mm sauf la dernière bande qui est plus large. La superposition doit être ajustée afin que chaque bande ait une dimension de 90 mm, avec une répétition du motif tous les 180 mm (voir figures 1,2 et 3).

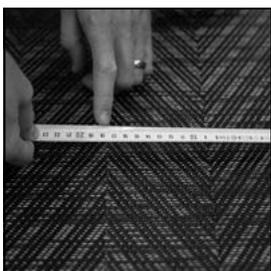


Figure 1

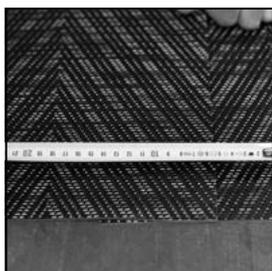


Figure 2



Figure 3

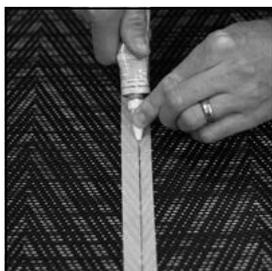


Figure 4

Précision pour le modèle DUO

Les longueurs doivent se chevaucher et seront coupées en coupe double de façon à ce que le motif soit répété sur tout le revêtement de sol.

Chaque bande mesure 20mm exceptée le bord du lé qui est plus large afin de permettre d'ajuster le motif.

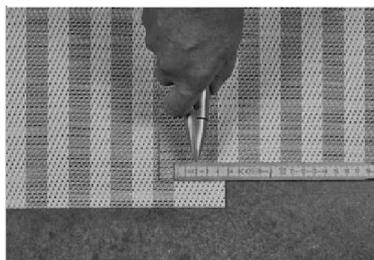


Figure 1

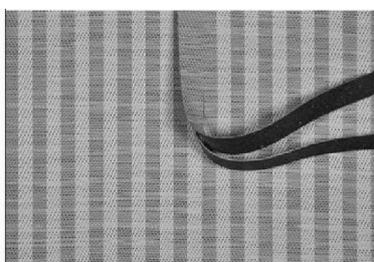


Figure 2

La matière doit toujours être soudée.

Selon le type de soudure choisie, réaliser l'application de celle-ci selon les préconisations des pages 13 à 14.

Collection BOLON by YOU

Pour les références Lace, Weave et Dot, superposer les longueurs sur environ 4 cm puis réaliser la double coupe.

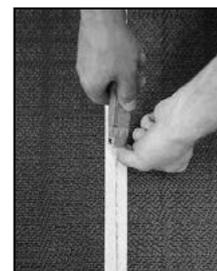
Pour le modèle Dot, assurez-vous de ne pas couper dans une « bulle ».

Pour les modèles Lace et Weave, les raccords sont intentionnellement visibles.

Pour la référence Geometric, la largeur des motifs est de 75 mm. Le motif est plus large à chaque extrémité du rouleau afin d'ajuster le chevauchement des lés. Cela permet d'obtenir des motifs de 75 mm de large après la double-coupe.



Pour la référence Grid, la largeur des plus petites bandes est d'environ 15 mm. Le motif est plus large à chaque extrémité du rouleau afin d'ajuster le chevauchement des lés, de manière à obtenir une largeur d'environ 15 mm après la double-coupe.



Pour la référence Stripe, superposer les longueurs sur 6 cm et couper environ 30 mm de manière à ce que l'écart final entre les 2 rayures soit d'environ 30 mm.



La matière doit toujours être soudée .

Selon le type de soudure choisie, réaliser l'application de celle-ci selon les préconisations des pages 13 à 14.

NOTA : *Le tissage du revêtement de sol BOLON joue avec la lumière. Le sens de pose influe sur le rendu final.*

Collection TRULY

Les motifs des références TRULY ne peuvent pas être raccordés d'un lé à un autre. Le décalage des motifs de la collection TRULY est volontaire.

Pour la référence ANYTHING EVERYTHING, une large bande en lisière permet d'effectuer la double-coupe. Placer celle-ci sur le dessus et couper de façon à laisser visible 2 cm.



Pour les autres références, superposer les longueurs sur environ 4 cm, puis réaliser la double coupe.

La matière doit toujours être soudée pour garantir la durabilité et l'étanchéité du raccord.

Selon le type de soudure choisi, réaliser l'application de celle-ci en respectant les préconisations pages 13 à 14.

3.1.6 Pose en escalier

Le support doit être plan, sain, sec, lisse et propre.

Le revêtement de sol BOLON doit être collé avec une **colle acrylique** appliquée avec une spatule A2.

Afin de simplifier la mise en œuvre, il est possible de chauffer le revêtement de sol BOLON à l'aide d'un sèche-cheveux ou d'un décapeur thermique à une température maximale de 40°C.

L'application d'un profil de **nez de marche est obligatoire** pour éviter l'usure prématurée du revêtement et faciliter la mise en œuvre. Il est important de bien choisir son type de profil en fonction de l'escalier.

Obligation légale : *la première marche et la dernière marche doivent être pourvues d'une contre-marche visuellement contrastée par rapport au reste de l'escalier.*



3.2 Recommandation pour la mise en œuvre des dalles 50 cm x 50 cm

Le matériau

Le matériau étant un produit tissé, sa structure est naturellement irrégulière. Le matériau n'est pas approuvé pour les pièces humides.

Choix des couleurs

Le choix des couleurs et des motifs influe sur l'entretien des sols. Pour les locaux à trafic intense, les entrées, les escaliers, les espaces de bureaux, circulation, restaurants, magasins,... Préférez un coloris chiné plutôt qu'un coloris uni, très clair ou très foncé.

Exigences

Le support doit être propre, sec et exempt de fissures.

Respecter les règles et réglementations selon les normes nationales telles que le DTU 53.12.

Toute trace de peinture, d'huile, etc. présentant des problèmes d'adhérence et toute poussière doivent être éliminées.

Veuillez noter que l'asphalte, les déversements d'huile, les agents d'imprégnation et les marquages au feutre peuvent provoquer une décoloration.

L'étanchéité nécessaire doit être en place pour éviter tout contact d'humidité nocive avec le sol. Respecter les règles et réglementations selon les normes nationales telles que le DTU 53.12.

Lors de la pose, le taux d'humidité relative du support ne doit pas dépasser 85 %.

L'humidité relative de l'air doit être de 30 à 60 %. Des niveaux plus élevés d'humidité de l'air entraînent des temps de séchage plus longs et un risque de formation de cloques.

Préparations

Les dalles BOLON se posent sur un support plan, sec, rigide et propre.

Retirer soigneusement toute la poussière et les particules en suspension. Lors de l'utilisation d'un ragréage, il est important d'atteindre la force, la planéité et la régularité nécessaires.

Pour les supports fortement ou inégalement

absorbants, un primaire peut être utilisé. Le primaire doit être adapté au support et complètement sec avant le début de l'installation.

48h avant l'installation, le revêtement de sol, la colle et le support doivent être à la température ambiante, c'est-à-dire une température d'au moins +18°C. Assurez-vous que les boîtes des dalles soient stockées sur une surface plane.

Dans le cas d'une pose sur plancher technique (réalisé conformément au DTU 57.1), veiller à décaler les joints des dalles BOLON 50 x 50 cm par rapport aux joints des dalles de plancher technique.

De plus, les panneaux qui constituent le plancher technique doivent être parfaitement fixés, ne pas bouger ni grincer. Attention à ce que le fixateur ne pénètre pas dans les joints du plancher technique, ce qui pourrait entraîner un collage des panneaux. Stocker les dalles dans leur emballage d'origine, sur une surface plane.

Avant de procéder à la pose, laisser les dalles s'acclimater aux conditions de la pièce pendant au moins 48 heures.

IMPORTANT : le sol BOLON étant un matériau tissé, sa structure naturellement irrégulière peut présenter des nuances. C'est pourquoi, nous vous recommandons de mélanger le contenu des cartons lors de la pose.

Nous attirons votre attention sur le fait que, le matériau étant tissé, des variations naturelles dans la structure sont possibles, **ainsi que des différences de teinte si les dalles sont posées dans le même sens**. C'est la raison pour laquelle nous recommandons fortement de poser les dalles en damier.

3.2.1 Mise en œuvre des dalles 50 cm x 50 cm, des dalles 50 cm x 50 cm ACOUSTIQUE.

Chaque pièce est considérée séparément.

- Tracer:
 - un axe perpendiculaire à l'entrée principale;
 - la perpendiculaire à cet axe, en équilibrant les découpes des dalles en bordure (fig. 1 et 2).

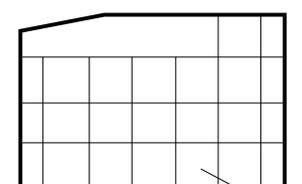


Figure 1

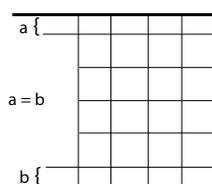


Figure 2

- Encoller une surface permettant de respecter le temps de travail.

- Pour les dalles ACOUSTIQUES, utiliser un adhésif conçu pour le feutre de polyester. En cas de doute, contactez votre fournisseur de colle pour obtenir ses recommandations.

- Dans le cas d'une pose amovible, un fixateur à dispersion aqueuse doit être prévu et l'installateur devra vérifier sa compatibilité avec l'envers du revêtement. Veiller à bien respecter les recommandations du fabricant en termes de consommation, temps de gommage et mode d'application. Le non-respect de ces règles entraînerait dans le temps le collage définitif des dalles et, par conséquent, leur inamovibilité.

NOTA : *Le temps de gommage du fixateur varie sensiblement en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiantes. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, alors qu'une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.*

PROCÉDURE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Les dalles BOLON 50x50cm doivent être installées en utilisant les méthodes d'installation traditionnelles pour les dalles de sol.

1. Commencer l'installation depuis le centre de la pièce. Dans les couloirs et les petites pièces, il peut être plus simple de travailler d'un côté à l'autre et d'utiliser la ligne centrale comme repère.

2. Commencez à poser les dalles au point central. Travaillez vers l'extérieur à partir de la première dalle, en créant une pyramide. Continuez ainsi jusqu'à ce que le premier quart soit terminé.

Le non-respect de la pose en escalier peut entraîner un défaut d'équerrage générant des ouvertures partielles des joints.

Veillez à ce que les dalles s'emboîtent parfaitement.

Si les premières dalles ne suivent pas les directives, cela affectera l'ensemble du processus.

Étaler la colle uniquement sur une zone vous permettant de la recouvrir de dalles en conservant la bonne consistance.

Maroufler manuellement chaque dalle au rouleau presseur, en particulier au niveau des joints.

3. Comme il faut du temps pour couper les dalles en périphérie, il peut être préférable, dans un premier temps, d'étaler la colle sur la zone où les dalles entières seront posées. Terminer le travail de finition par la suite.

4. Après la pose, maroufler l'ensemble de la surface avec une pression minimale de 75kgs.

5. Veiller à protéger au fur et à mesure les zones de pose terminées, avec des matériaux de protection adéquats, afin de mettre le revêtement à l'abri des interventions ultérieures.

IMPORTANT : Pour un résultat optimal, la pose doit être effectuée en damier, en tournant les dalles d'un quart de tour à chaque fois.

Il est possible d'installer les dalles dans le même sens, notamment lors de la mise en œuvre de plusieurs coloris. Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que, le matériau étant tissé, **des variations naturelles dans la structure sont possibles, ainsi que des différences de teinte si les dalles sont posées dans le même sens. C'est la raison pour laquelle nous recommandons fortement de poser les dalles en damier.**

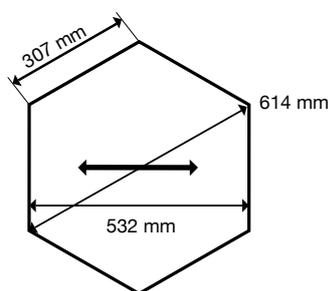
3.3. Découpes BOLON Studio™ (disponibles dans les collections Bkb, Botanic, Now, Ethnic, Artisan, Silence, Elements, Emerge, Truly)

Les découpes sont réalisées à partir de rouleaux de la collection BOLON. Les découpes sont collées obligatoirement en plein (pas de pose amovible).

L'intérêt des découpes BOLON STUDIO™ est de pouvoir créer des espaces créatifs. Le choix des couleurs, le sens du tissage et le calepinage influent sur le rendu final. Afin d'obtenir un rendu conforme, le support ne doit présenter **aucun écart de planéité**.



BOLON Studio™ Hexagon 307 mm



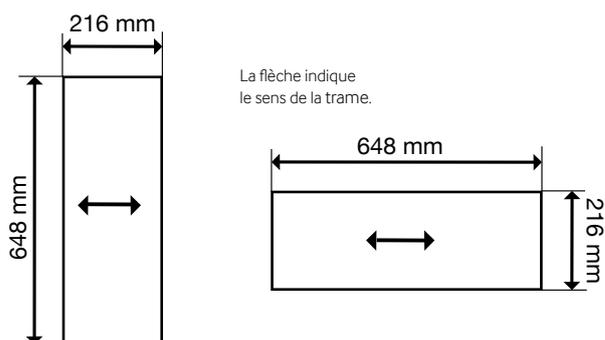
La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,244 m²

Quantité minimum : 18 pièces soit 4,40 m²

Livraison par 4,40 m² indivisibles par couleur

BOLON Studio™ Rectangle



RECTANGLE 1

RECTANGLE 2

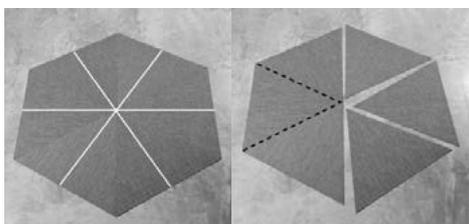


Surface d'une découpe : 0,139 m²

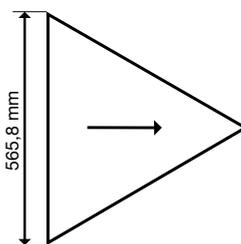
Quantité minimum : 36 pièces soit 5,004 m²
(18 Rectangle 1 + 18 Rectangle 2)

Livraison par 5,004 m² indivisibles par couleur.

Exemple de pose : la ligne blanche indique la direction du fil de trame



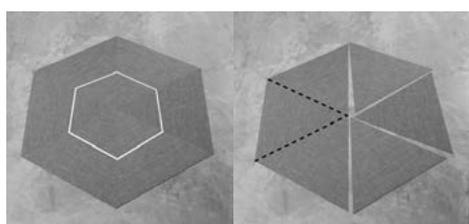
BOLON Studio™ **Triangle équilatéral 565,8 mm**



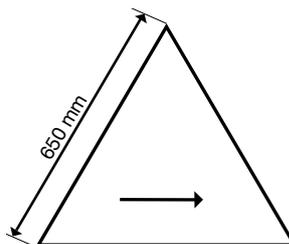
La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,139 m²
Quantité minimum : 36 pièces soit 5,004 m²
Livraison par 5,004 m² indivisibles par couleur

Exemple de pose : la ligne blanche indique la direction du fil de trame



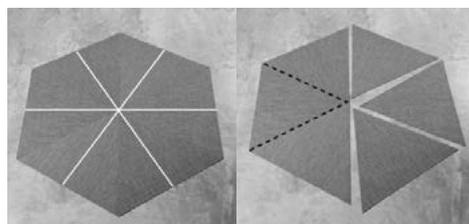
BOLON Studio™ **Triangle équilatéral 650 mm**



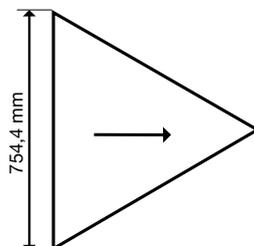
La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,183 m²
Quantité minimum : 25 pièces soit 4,575 m²
Livraison par 4,575 m² indivisibles par couleur

Exemple de pose : la ligne blanche indique la direction du fil de trame



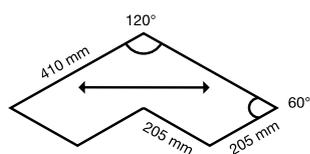
BOLON Studio™ **Triangle équilatéral 754,4 mm**



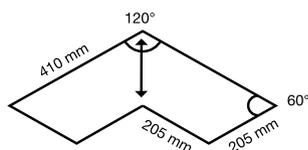
La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,246 m²
Quantité minimum : 21 pièces soit 5,166 m²
Livraison par 5,166 m² indivisibles par couleur

BOLON Studio™ Wing



WING 1



WING 2



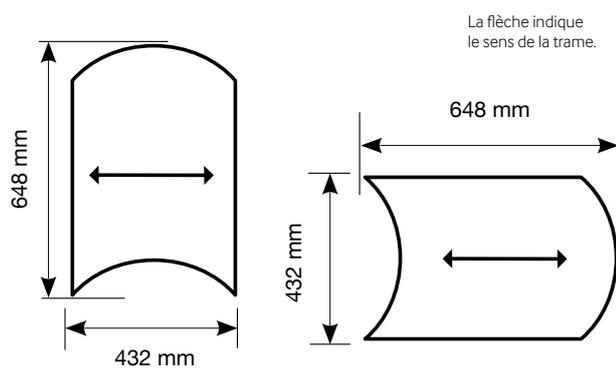
La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,109 m²

Quantité minimum : 38 pièces soit 4,142 m²
(21 Wing 1 + 17 Wing 2)

Livraison par 4,142 m² indivisibles
par couleur

BOLON Studio™ Wave



WAVE 1

WAVE 2

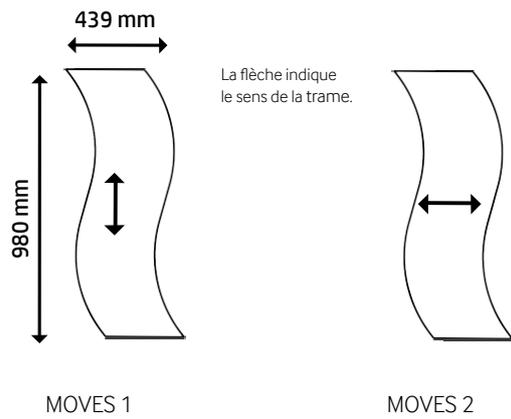


Surface d'une découpe 0,2455 m²

Quantité minimum : 20 pièces soit 4,91 m²
(10 Wave 1 + 10 Wave 2)

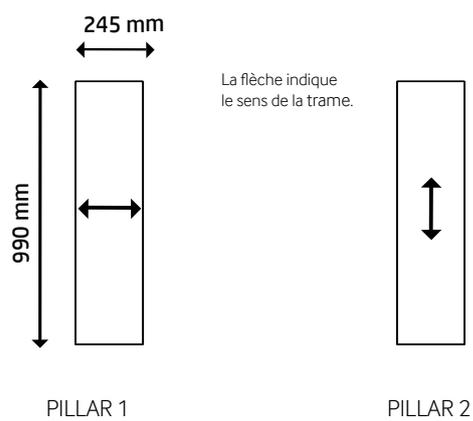
Livraison par 4,91 m² indivisibles par couleur.

BOLON Studio™ MOVES



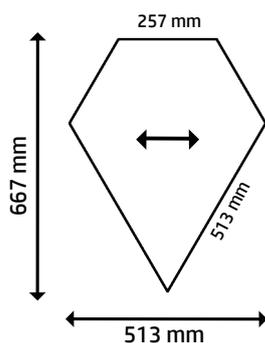
Surface d'une découpe : 0,281 m²
Quantité minimum : 18 pièces soit 5,06 m²
(9 MOVES 1 + 9 MOVES 2)
Livraison par 5,06 m² indivisibles par couleur.

BOLON Studio™ PILLAR



Surface d'une découpe : 0,0816 m²
Conditionnement uniquement par série de
54 pièces par couleur soit 4,40 m² indivisibles
(27 PILLAR 1 + 27 PILLAR 2)

BOLON Studio™ PRISM



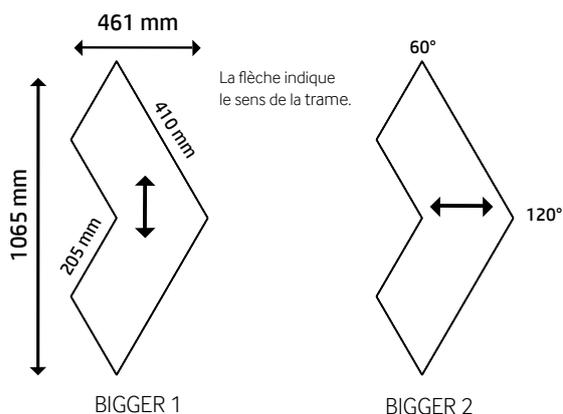
La flèche indique le sens de la trame.



PRISM

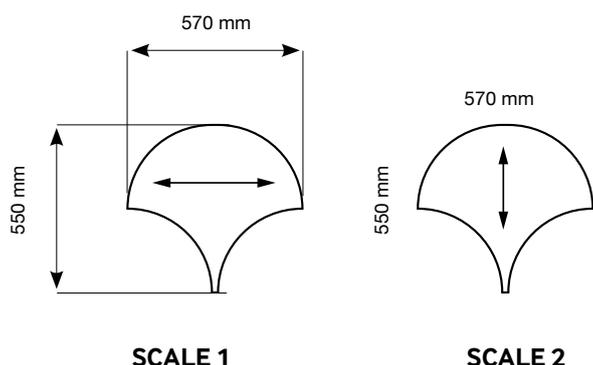
Surface d'une découpe : 0,200 m²
 Conditionnement : 22 pièces par carton
 soit 4.40 m² (22 PRISM)

BOLON Studio™ BIGGER



Surface d'une découpe : 0,245 m²
 Conditionnement : 14 pièces par carton soit 3.43 m²
 (7 BIGGER 1 + 7 BIGGER 2)

BOLON Studio™ Scale



La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,165 m²

Quantité minimum : 23 pièces soit 3,80 m²
(11 Scale 1 + 12 Scale 2)

Livraison par 3,80 m² indivisibles par couleur

Pour des raisons esthétiques la collection Flow est disponible uniquement en Scale 1 par cartons de 23 pièces soit 3,80 m².

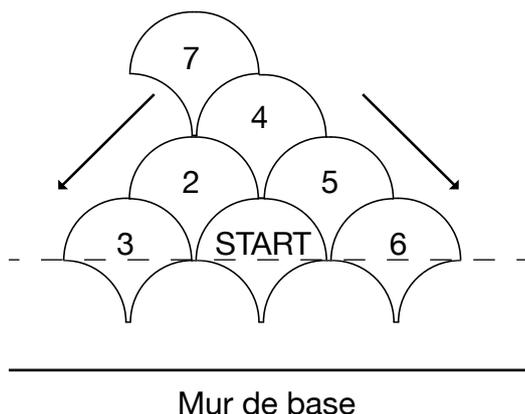
Conseils de Pose :

- Utilisez une règle comme ligne de référence.
- Placez-la parallèlement et à environ un mètre du mur de base.
- Encoller une petite zone, maximum 3 mètres de large autour de l'axe de la zone de pose.

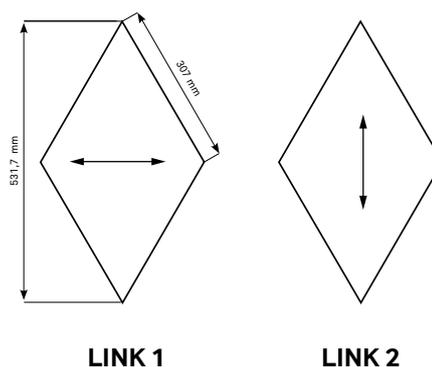
Il est important de ne pas encoller une superficie trop grande car des ajustements pourraient être nécessaires.

- Placer la 1ère découpe sur la ligne de référence. Les coins marqués par des flèches sur la photo de gauche doivent être placés bord à bord sur la règle
- Installer les découpes dans l'ordre ci-dessous et continuer à partir du haut de la pyramide.
- Terminer l'installation par la pose des découpes dans la zone située entre la règle et le mur de base.

(ATTENTION : la base de la découpe Scale est sensible, elle peut facilement se soulever, se décaler en cas de mauvais encollage).



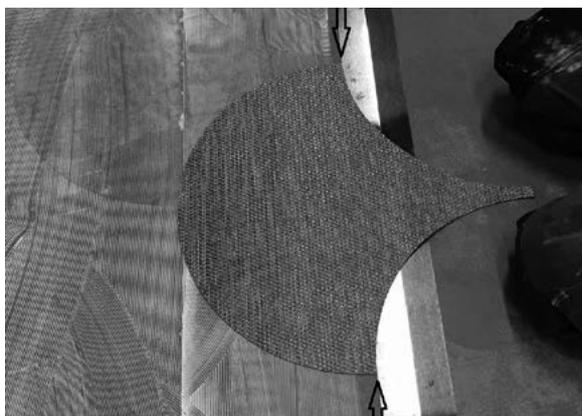
BOLON Studio™ Link



La flèche indique le sens de la trame.

Surface d'une découpe : 0,0816 m²

Conditionnement uniquement par série
de 54 pièces par couleur soit 4,40 m² indivisibles.
27 " LINK 1 " et 27 " LINK 2 "



3.4. Préconisation de fixateurs

2.5.1. Fixateurs préconisés pour une pose en plein

• Sur supports à base de liant hydraulique

Utiliser des résines acryliques en dispersion aqueuse comme

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²	Spatule
SADERTAC V6 CONFORT	SADER	250-300	N°1 A2*
SADERFIX T3	SADER	250-300	N°1 A2*
TEC 540	H. B. FULLER	250-300	A1* ou A2*
TEC 640	H. B. FULLER	250-300	A1* ou A2*
ULTRABOND ECOV4SP	MAPEI	250-300	A1* ou A2*
POLYMANG SM CONFORT	MANG	250-300	N°1 A2*
CEGE 100 HQ-T	CEGECOL	250-300	A1* ou A2*
KE 20005	UZIN	250-300	A2*
KE 32	UZIN	300-340	A2*

* selon spécifications TKB

• Sur supports à base de bois ou panneaux dérivés

Utiliser un primaire de préparation

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²
PRIMASOL R	BOSTIK	100-150
TEC 047	H. B. FULLER	100-150
ECOPRIM T	MAPEI	100-150
CEGEPRIM RN	CEGECOL	150
PE 260	UZIN	100-150

Collage du revêtement comme indiqué précédemment dans le cas des supports maçonnés

• Sur supports à base de sulfate de calcium

Utiliser un primaire de préparation

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²
PRIMASOL R	BOSTIK	100-150
TEC 049	H. B. FULLER	100-150
PRIMER G	MAPEI	100-150
CEGEPRIM AN	CEGECOL	150
PE 360	UZIN	100-150

Collage du revêtement comme indiqué précédemment dans le cas des supports maçonnés

2.5.2. Fixateurs préconisés pour une pose amovible (uniquement valable pour les dalles 50 cm x 50 cm)

• Sur supports à base de liant hydraulique

Utiliser des résines acryliques en dispersion aqueuse comme

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²	Spatule
SADER ADHÉSIF	SADER	120	Rouleau 12 mm
TEC 541	H. B. FULLER	80-150	Rouleau
ULTRABOND ECO FIX	MAPEI	100-150	Rouleau
DALFIX	MANG	120	Rouleau 12 mm
CEGE 100 DPA	CEGECOL	80-120	Rouleau
U2 100	UZIN	50-100	Rouleau

• Sur supports à base de bois ou panneaux dérivés

Utiliser un primaire de préparation

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²
PRIMASOL R	BOSTIK	100-150
TEK 047	H. B. FULLER	100-150
ECOPRIM T	MAPEI	100-150
CEGEPRIM RN	CEGECOL	150
PE 260	UZIN	100-150

Collage du revêtement comme indiqué précédemment dans le cas des supports à base de liant hydraulique

• Sur supports à base de sulfate de calcium

Utiliser un primaire de préparation

Nom	Fabriquant	Consommation g/m ²
PRIMASOL R	BOSTIK	100-150
TEK 049	H. B. FULLER	100-150
PRIMER G	MAPEI	100-150
CEGEPRIM AN	CEGECOL	150
PE 360	UZIN	100-150

Collage du revêtement comme indiqué précédemment dans le cas des supports maçonnés

3.5. Nettoyage

Nettoyage après les travaux

La pose du revêtement de sol doit, autant que possible, être réalisée une fois que tous les autres travaux ont été achevés. Dans le cas contraire, recouvrir le sol d'un plastique ou de plaques de carton.

Lorsque la pose est terminée, le revêtement doit être livré propre, exempt de taches de colle et de déchets provenant de la pose.

Commencer par un nettoyage à sec avec un aspirateur pour retirer les débris, les saletés et les poussières. Pour finir, laver le sol à l'eau chaude avec une autolaveuse photo (r) en y ajoutant, si nécessaire, une dose de produit nettoyant neutre.



Espace Entreprises

Mâcon-Loché
117, rue Pouilly-Vinzelles
71000 Mâcon

Tél. 03 85 29 11 74
Fax. 03 85 34 63 28
contact@artepy.fr

Show-room Paris: "L'atelier Artépy"

274 rue Saint-Honoré
75001 Paris

Tél. 01 42 60 86 86
showroomparis@artepy.fr



Testez et choisissez
votre sol en réalité
augmentée

**Application:
Artépy 3D**

